

exposition gratuite

26 mai
2023

DOSSIER DE PRESSE

—
4 mai
2024

Travailler en temps de guerre

14-18/39-45

**Archives nationales
du monde du travail**
Rond-point de l'Europe
Roubaix (Eurotéléport)

Horaires d'ouverture

Lundi-Vendredi : 9 h - 17 h
Samedi-Dimanche : 13 h - 18 h



Travailler en temps de guerre 14-18/39-45

26 mai 2023 - 4 mai 2024

SOMMAIRE

1. LES ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL.....	3
2. EXPOSER LES ARCHIVES DU TRAVAIL EN TEMPS DE GUERRE.....	4
3. LE PARCOURS DE L'EXPOSITION.....	5
4. UN APERÇU DES ARCHIVES EXPOSÉES.....	7
5. AUTOUR DE L' EXPOSITION.....	14
6. INFORMATIONS PRATIQUES.....	18
7. L' ÉQUIPE DE L'EXPOSITION.....	19
8. VISUELS DISPONIBLES POUR LA PRESSE.....	20
9. CONTACTS PRESSE.....	25



CONTACT PRESSES RÉGIONALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE

Agence Observatoire

Vanessa Ravenaux

vanessa@observatoire.fr - +33 7 82 46 31 19

CONTACT ANMT

Marine Huguet - responsable service des publics

marine.huguet@culture.gouv.fr - +33 6 01 13 67 69

Noémie Verdeil - chargée de suivi d'exposition

noemie.verdeil.ext@culture.gouv.fr - +33 6 23 26 36 20



1. Les Archives nationales du monde du travail

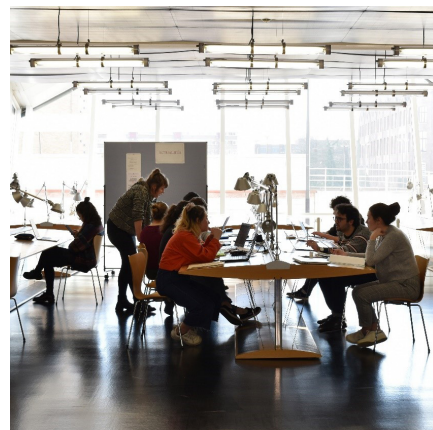


Installées depuis 1993 au cœur de Roubaix dans l'ancienne filature Motte-Bossut, les Archives nationales du monde du travail (ANMT) sont un Service à compétence nationale du ministère de la Culture.

Elles ont pour mission de collecter, classer, conserver, communiquer et valoriser les archives d'acteurs de la vie économique et professionnelle à l'échelle nationale et internationale : entreprises, syndicats, comités d'entreprises, organismes professionnels, associations œuvrant dans le monde du travail.

La salle de lecture permet à toute personne de venir consulter et étudier librement les documents conservés. Le site internet permet d'explorer les inventaires des collections et de consulter certaines archives numérisées. L'organisation d'une riche programmation événementielle autour d'expositions temporaires permet de mettre en valeur les fonds d'archives auprès du public scolaire et des amateurs de visites culturelles.

Aujourd'hui, les ANMT conservent 50 km linéaires d'archives dans les 18 000 m² de l'ancienne filature construite au début des années 1860.



L'architecture emblématique des « châteaux d'industrie fait volontairement appel à un imaginaire médiéval pour marquer l'emprise de la famille Motte-Bossut sur le paysage urbain de Roubaix : cheminées crénelées, fenêtres de style cathédrale et pignons à redents. Fleuron de l'architecture industrielle du Nord, l'usine est inscrite au titre des Monuments historiques en 1978. Si l'activité de l'entreprise est florissante à la fin du XIX^e siècle et au début du XX^e siècle, la crise du textile de la seconde moitié du XX^e siècle n'épargne pas le groupe Motte-Bossut : l'entreprise est liquidée en 1982. En 1984, la filature est choisie par le ministère de

la Culture pour accueillir le premier « centre des archives du monde du travail ». La réhabilitation est confiée au cabinet Area de l'architecte Alain Sarfati.

Les façades, protégées au titre des Monuments historique, sont conservées. Une partie du bâtiment est évidée pour construire une structure en béton de 8 étages, permettant d'accueillir 37 magasins dédiés à la conservation des archives. La partie ouest, ouverte au public, a conservé ses planchers et ses poteaux en fonte d'origine.

2. Exposer les archives du travail en temps de guerre

Même s'il existe des mécanismes similaires dans la réorganisation du travail durant la première guerre mondiale (1914-1918) et la seconde guerre mondiale (1939-1945) en France, les contextes bien différents rendent singuliers chacun de ces conflits. En 1914, l'appel de 3,8 millions d'hommes sous les drapeaux entraîne à l'arrière un manque de main-d'œuvre essentielle à l'effort de guerre et une recomposition de la population active. L'armistice signé en juin 1940 entre la France de Vichy et l'Allemagne nazie marque la fin du conflit armé sur le territoire français. Ressources économiques, infrastructures et main-d'œuvre sont alors à la disposition de l'occupant.

L'institution a souhaité s'interroger sur les profondes mutations du travail pendant les périodes de guerre. Le propos porte principalement sur les deux guerres mondiales en France car elles sont majoritairement représentées dans les fonds d'archives des Archives nationales du monde du travail (ANMT).

Pour la première fois dans une exposition, le sujet du travail en temps de guerre est exploré de façon globale et pluridisciplinaire, s'appuyant sur des archives d'entreprises ou de personnes privées jusqu'ici peu révélées au grand public. Il s'agit d'éveiller la curiosité du public sur l'organisation du travail et ses mutations dans le contexte des deux guerres mondiales en France et de comprendre quels ont été les changements majeurs pour les travailleuses et les travailleurs.

Quels ont été les ajustements temporaires ou les impacts durables des deux guerres mondiales sur les méthodes de travail, le droit social ou encore la perception de certaines activités professionnelles ? Comment les entreprises se sont-elles adaptées, dans leur organisation ou leur production, au contexte de la guerre ? Qu'en est-il des destins individuels, effacés par le temps ou tombés dans l'oubli après-guerre ? Quelle mémoire gardons-nous de leurs activités professionnelles (volontaires ou sous contrainte) dans un contexte politique et économique hors du commun ?

Les documents d'époque et témoignages présentés dans l'exposition mettent en lumière et en contexte cette expérience individuelle et collective des générations ayant vécu et travaillé en temps de guerre, alors qu'elles s'éteignent peu à peu, et qu'aujourd'hui même, en divers lieux du globe, des hommes et des femmes travaillent en temps de guerre.

3. Le parcours de l'exposition

L'exposition questionne les mutations du travail au cours des deux guerres mondiales à travers trois séquences thématiques, rythmées chacune par plusieurs modules et focus permettant d'aborder et d'approfondir différents sujets.

Sur le champ du travail

Les visiteurs sont invités à s'interroger et comprendre comment une idéologie qui valorise l'effort de guerre, transforme les perceptions et impacte les réalités du travail.

L'exposition explore les mécanismes des discours sur le travail en temps de guerre, à travers les archives du Service de l'artisanat du gouvernement de Vichy, des affiches de propagande, des articles de presse mais aussi des archives audio-visuelles. A partir de documents d'époque produits par les entreprises, le visiteur appréhende l'exclusion de certains travailleurs ou entreprises pour raisons idéologiques, ainsi que les modifications, restrictions et évolutions du droit du travail pendant les deux guerres mondiales.

Un focus expose l'affaire de l'entreprise Maggi et le phénomène « d'espionnite » à l'aube de la première guerre mondiale. Un autre explore le sort des prostituées en temps de guerre, des « travailleuses » au statut particulier placées sous le contrôle des autorités civiles et militaires.

Main-d'œuvre en guerre

Cette séquence traite de l'impact de la guerre sur le parcours de différentes catégories de travailleurs.

L'appel des femmes à soutenir l'effort de guerre dans les industries pendant la première guerre mondiale est illustré par les photographies exceptionnelles des albums d'usine de production d'obus, rendant hommage au rôle de la main-d'œuvre féminine dans la défense nationale.

L'histoire méconnue des travailleurs indochinois est exposée grâce aux archives de la Direction des travailleurs indochinois (DTI) et du Service de liaison avec les originaires des territoires français d'outre-mer (SLOTFOM), riches de documents iconographiques.

Enfin les destins individuels des travailleurs requis au Service du travail obligatoire (STO) sont éclairés par des archives d'entreprises qui ont dû organiser, sous l'égide des autorités occupantes, le départ de leur main-d'œuvre pour l'Allemagne. Les archives de l'Ecole centrale des arts et manufactures de Paris illustrent la réquisition des élèves-ingénieurs et l'exposition présente également des témoignages d'anciens jeunes requis du STO.

Les focus mettent en lumière le sort des mutilés de la Grande Guerre remis au travail agricole, ou celui des mineurs démobilisés du front pour revenir travailler au fond des mines de charbon dès 1914 et soutenir l'effort de guerre.

Produire en guerre

En temps de guerre, les entreprises doivent s'adapter en modifiant leur production et leurs méthodes de travail afin de répondre à une nouvelle demande. Produire plus avec moins, ajuster la production à l'effort de guerre ou se confronter à la collaboration sont autant de stratégies mises en place par les entreprises pour perdurer lors de ces crises. Les fonds d'archives conservées aux ANMT illustrent ce contexte des deux guerres mondiales et celui de la période d'épuration économique après la Libération par la présentation de documents administratifs et techniques éloquentes.

Les focus dévoilent les transformations inédites du machinisme agricole ainsi que le développement de nouveaux métiers dans l'armée française avec l'exemple des « camoufleurs », illustrés par le prêt d'images de l'Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), partenaire de cette exposition.

4. Un aperçu des archives exposées

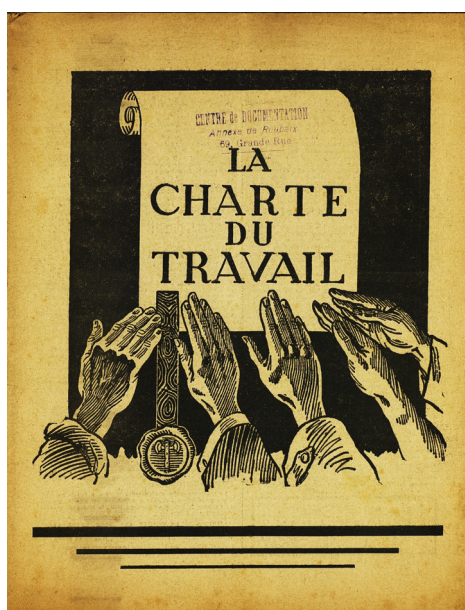
Au travail !



Avec la première guerre mondiale, l'affiche illustrée, détournée de sa vocation commerciale, devient un outil de propagande utilisée par l'État. Dès 1940, le gouvernement de Vichy met en scène de nouveaux symboles de la Révolution nationale, à travers son slogan « Travail, famille, patrie ». Les services de propagande allemande à Paris sont aussi très actifs et contrôlent la répartition avec les services d'information de l'État français à travers l'ORRAF (Office de répartition de l'affichage).

Cette affiche illustre l'incitation ferme de la remise au travail de la population pendant l'Occupation : le père de famille est placé au centre d'une composition aux formes simples, le slogan en rouge souligne la notion de travail.

Le droit ouvrier menacé



La Charte du travail est une loi sur le droit du travail, signée le 4 octobre 1941 par le gouvernement de Vichy et abolie à la Libération en juillet 1944. L'idée sous-jacente du propos développé dans la Charte du travail est que l'union nationale nécessite l'arrêt du dialogue social, et qu'elle est nécessaire pour retrouver l'harmonie et hâter le redressement du pays. Elle veut appliquer de grands principes parmi lesquels la création de trois types d'organisations professionnelles : les corporations, les groupements professionnels mixtes de tous les travailleurs et les comités sociaux.

On retrouve dans les archives d'entreprises beaucoup de documentation imprimée sur la mise en place de la Charte du travail et des comités sociaux. L'iconographie de ce document conservé aux ANMT illustre sur la volonté de rassemblement des patrons, cadres et ouvriers.



Première page de l'album *Collaboration des femmes à la défense nationale*,
ouvrières fabriquant des obus pour la Société d'automobiles Delahaye, vers 1917
ANMT 2014 39 2, Pièces isolées iconographiques

Les périodes de guerre marquent une diversification des secteurs d'activité des femmes, les amenant dans des métiers auparavant réservés aux hommes. Les « munitionnettes » sont les femmes travaillant dans les usines d'armement qu'elles sont incitées à rejoindre dès 1915. En 1918, elles y sont 420 000.

Les albums photographiques des usines Delahaye, d'une usine de Suresnes ou encore de l'usine d'emboutissage d'Ivry pour la fabrication d'obus pendant la première guerre mondiale témoignent de la présence des femmes durant cette période et rendent hommage à la « collaboration des femmes à la défense nationale ».



Ouvrières fabriquant des obus pour la société L'Éclairage électrique,
photographie extraite de l'album *Usine de Suresnes*.
Fabrication des obus explosifs de 75 mm et des gaines relais, 1914-1916
ANMT PI 41 1, Pièces isolées iconographiques

Des travailleurs venus d'ailleurs

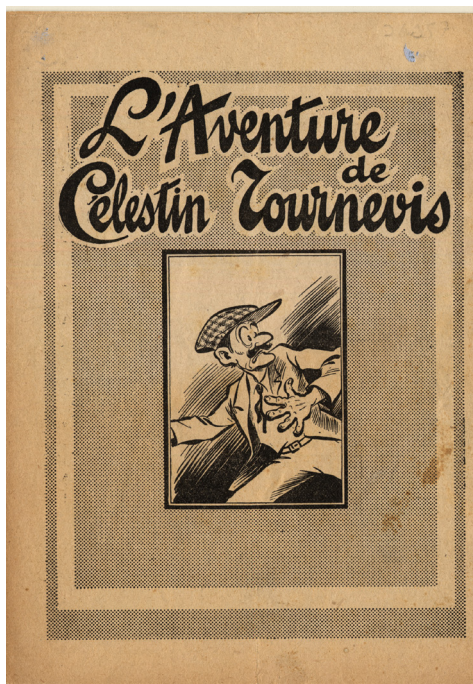


Photographies de travailleurs indochinois récoltant du sel pour la Compagnie des produits chimiques d'Alais, Froges et Camargue, 1941-1942
Archives nationales d'outre-mer 4302 COL 114, Direction des travailleurs indochinois du ministère des Colonies

Dès 1915, afin de pallier le manque de main-d'œuvre dans les usines d'armement en France, le ministère des Colonies met en place un vaste recrutement de travailleurs dits « coloniaux » dans les campagnes pauvres des territoires de l'Union indochinoise. Ils seront 90 000 durant toute la durée du conflit à faire la traversée jusqu'en métropole.

Un processus similaire est mis en place dès 1939 : le gouvernement prévoit de recruter 300 000 travailleurs dans ses colonies, dont 20 000 « Indochinois ». Mais l'armistice signé dès l'année suivante stoppe le recrutement : 5 000 travailleurs sont rapatriés chez eux. En 1941, le blocus maritime britannique interrompt les convois de rapatriement. Les 15 000 Indochinois restants sont mis à la disposition de l'armée pour des travaux de garnison ou répartis au sein de la zone libre dans des entreprises qui réclament cette main-d'œuvre peu onéreuse. Des travailleurs originaires de l'Union indochinoise sont alors envoyés aux Salines de Camargue à Arles.

Des travailleurs forcés



« L'Aventure de Célestin Tournevis »,
brochure de propagande sur le travail en Allemagne, André Daix (illustrateur),
1942
Archives départementales de la Somme 26 W 957,
Documents isolés issus de multiples fonds



« La Mésaventure de Célestin Tournevis »,
planche publiée dans *Combat Illustré*, supplément du journal clandestin *Combat* n°39,
1943
Archives nationales (France) 78 AJ/2, Pierre Caron
(directeur des Archives attaché au ministère de l'intérieur pendant la guerre)

Pendant la seconde guerre mondiale, l'Allemagne a besoin de main-d'œuvre pour soutenir son effort de guerre. A partir de 1941, les services de propagande allemande déploient des moyens importants pour convaincre les Français de partir dans le cadre de la Relève : des ouvriers spécialisés partent travailler volontairement en Allemagne en échange du retour de prisonniers de guerre. *L' Aventure de Célestin Tournevis* est une histoire en bande dessinée d'un travailleur français au chômage qui trouve une bonne situation en s'engageant volontairement en Allemagne. Mais le tract est détourné par les mouvements de Résistance qui publient en réponse « La Mésaventure de Célestin Tournevis ».

Suite à l'échec de cette propagande, un exil forcé de main-d'œuvre est organisé par l'État français par une série de lois promulguées en 1942-1943, avec la réquisition des travailleurs dans les entreprises et la mise en place du Service du travail obligatoire (STO), qui contraint les hommes à partir pour 2 ans en Allemagne.

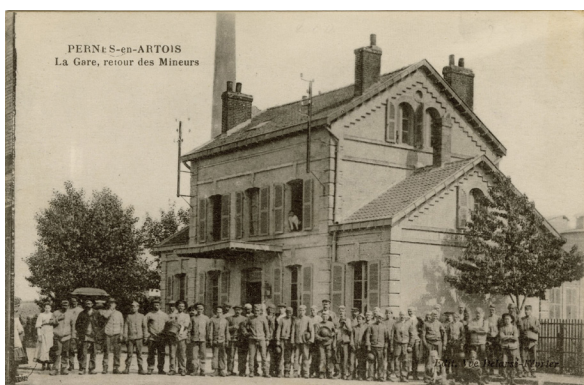
Bras de labeur



Mutilés de guerre dans leurs exercices de rééducation et de réadaptation professionnelle agricole, photographies de l'École de rééducation professionnelle des mutilés de guerre de Rennes, auteur inconnu, 1917
Archives municipales de Rennes 350 Fi 254, Rennes - Affaires militaires

En plus des morts, la première guerre mondiale fait plus de 4 millions de blessés, dont 300 000 mutilés et amputés, avec quelques 15 000 « gueules cassées ». L'État français souhaite faciliter la réinsertion professionnelle des mutilés et engage l'ouverture d'une centaine de centres de rééducation en France, entre 1916 et 1917. Des prothèses spécifiquement dédiées au travail sont ainsi créées, dans l'espoir de remettre au travail les mutilés de guerre.

Au charbon !



« Pernes-en-Artois (Pas-de-Calais), la gare, retour des mineurs »,
carte postale, F. Fleury (photographe), Veuve Delarsé-Février (éditeur),
1915 [date de la correspondance]
ANMT 2005 54 131, Pièces isolées iconographiques

En 1913, la France consomme 63 millions de tonnes de charbon par an, dont 40 millions sont produits sur le territoire. Au début de la première guerre mondiale, la consommation diminue, mais la mobilisation industrielle intensifie la demande. L'Occupation allemande dans la partie nord et est du pays la prive de la moitié de ses mines. Des ouvriers-mineurs partis au front sont rappelés au travail, avec l'accord du ministère de la Guerre, pour accélérer la production et soutenir l'effort de guerre. Ils conservent leur statut militaire et sont mis à disposition des compagnies minières.

Collaborer : profit ou survie ?



« La firme Paindavoine s'offre aux hitlériens.
Première journée d'un grand procès de collaboration
économique », article du journal *Liberté*, 4 octobre 1946
ANMT 2016 73 2, Elisée Paindavoine
(gérant des établissements Paindavoine)

Après mai 1940, le choc de la guerre et de la défaite désorganise l'économie. L'Allemagne impose aux entreprises françaises de la fournir, sous le contrôle du ministère allemand de l'Armement et des Munitions. La France devient alors le premier contributeur européen à l'effort de guerre nazi : sur l'ensemble de la période d'Occupation, 30 à 40 % de la production industrielle totale a été destinée à l'Allemagne.

Après la Libération, l'épuration économique est relativement limitée mais certains dirigeants d'entreprises françaises sont accusés d'avoir collaboré. Ils font face à la justice spéciale mise en place par le Gouvernement provisoire de la République. A travers ces procès, ce sont les différentes tendances politiques et les classes sociales de l'époque qui s'affrontent, comme en témoignent les titres de presse de l'époque parfois virulents, qui révèlent les rancœurs qui s'expriment à la Libération.

L'envers du décor



« Région d'Aubérive (Marne), arbre artificiel construit par les camoufleurs pour servir de poste d'observation »,
photographie, 14 novembre 1916
ECPAD SPA 16 N 499, crédits : Pierre Pansier/Domaine Public/ECPAD/Défense

Pendant le premier conflit mondial, le développement de l'observation aérienne nécessite le perfectionnement des techniques de camouflage sur les terrains de combats. Dès 1915, des dessinateurs, peintres, menuisiers, charpentiers, serruriers ou décorateurs d'intérieur et de théâtre sont rappelés du front et intègrent la section de camouflage de l'armée française, et compte plus de 3 000 hommes en 1918. Dans les ateliers, ils confectionnent de faux décors et camouflent des installations d'artillerie ou des positions stratégiques. Les images présentées permettent d'illustrer cette thématique et de faire découvrir aux visiteurs la diversité des faux décors créés par l'armée française.

5. Autour de l'exposition

Rencontres

Projection du film « Taste of cement », réalisé par Ziad Khaltoum (2017)

À Beyrouth (Liban) des ouvriers du bâtiment syriens construisent un gratte-ciel alors que, dans le même temps, leurs propres maisons sont bombardées. La guerre au Liban est finie mais en Syrie, elle fait encore rage ... Ziad Khaltoum signe un documentaire déchirant sur ce que signifie une vie en exil, sans possibilité de retour, dans un monde en guerre.

La projection sera suivie d'un débat animé par l'Institut du monde arabe de Tourcoing.

Date : vendredi 23 juin 2023, à 18h30

Lieu : Archives nationales du monde du travail, entrée « pont-levis » rond-point de l'Europe, Roubaix

Tarif : gratuit. Entrée libre

Mémoires du Service du travail obligatoire (STO)

- **Collecte d'archives sur le Service du travail obligatoire (STO) : vos archives pour écrire l'histoire**

L'exposition Travailler en temps de guerre nous rappelle l'intérêt de préserver et valoriser les archives familiales des milliers de requis du STO.

Les Archives nationales du monde du travail inciteront les particuliers à leur confier des archives pour documenter l'histoire de ces « oubliés » de la seconde guerre mondiale, concurrencés sur le plan mémoriel par d'autres victimes.

- **Conférence de Raphaël Spina**, historien agrégé, enseignant (Université d'Aix-Marseille), auteur de Histoire du STO, Perrin, Paris, 2017

Date : jeudi 27 septembre 2023. L'horaire sera précisé sur le site internet des ANMT

Lieu : Archives nationales du monde du travail, entrée « pont-levis » rond-point de l'Europe, Roubaix

Tarif : gratuit. Entrée libre

- **Projection du film documentaire « Papy STO » écrit et réalisé par Lydie Marlin (2023)**, en présence de la réalisatrice et commenté par Raphaël Spina

Durée : 60 minutes

Synopsis : « S.T.O. Le sigle résonne comme une obsession depuis le jour où j'ai exhumé le journal de mon grand-père, décédé il y a plus de vingt ans. Il faisait partie des 600 000 hommes réquisitionnés par le Service du travail obligatoire mis en place par le gouvernement de Vichy pour soutenir l'effort de guerre du Reich, entre septembre 1942 et août 1944.

Pourquoi mon grand-père a-t-il préféré taire ce passé de son vivant ? Pourquoi les STO sont-ils aujourd'hui tombés dans l'oubli ?

Munie des écrits de mon grand-père, je décide de partir sur ses traces et de rencontrer les derniers témoins pour comprendre comment ils sont devenus des ombres silencieuses dans notre récit national. »

Le récit singulier de Lydie Marlin à la première personne raconte les pérégrinations d'une petite-fille entre deux générations pour reconstituer l'histoire de son grand-père à travers les archives. Grâce à la découverte de documents ou de photos d'époque, la réalisatrice parvient à reconstituer son parcours et à dialoguer avec lui.

Date : jeudi 27 septembre 2023. L'horaire sera précisé sur le site internet des ANMT

Lieu : Archives nationales du monde du travail, entrée « pont-levis » rond-point de l'Europe, Roubaix

Tarif : gratuit. Entrée libre

• **Pièce de théâtre « A table chez, nous, on ne parlait pas » par la compagnie du Théâtre**

Irruptionnel, avec Lisa Pajon et Hédi Tillette de Clermont-Tonnerre. Texte et mise en scène Hédi Tillette de Clermont-Tonnerre

Durée : 55 minutes

Résumé : C'est l'histoire d'un jeune homme de vingt ans en 1943 qui fait des études de droit, aime pour la première fois et se passionne pour les romans d'aventure.

Un jeune homme qui est brusquement arraché à son quotidien et réquisitionné pour le Service du Travail Obligatoire en Allemagne.

Un jeune homme qui a son retour en 1945 arrête ses études de droits, éprouve de la haine pour son premier amour et est dans l'incapacité d'ouvrir un livre.

Un jeune homme de vingt-deux ans qui comprend que son père l'a sacrifié.

À l'image d'un fantôme qui reviendrait hanter la scène du drame, ce jeune homme nous raconte les événements qui ont précédé et suivi son séjour en Allemagne. Il ne s'agit pas d'un spectacle historique sur le Service du Travail Obligatoire (S.T.O) mais plutôt de suivre l'itinéraire d'un sacrifié autour du repas qui marque son départ et celui qui « fête » son retour.

Date : vendredi 28 septembre 2023. L'horaire sera précisé sur le site internet des ANMT

Lieu : Archives nationales du monde du travail, Rond-point de l'Europe, Roubaix

Tarif : gratuit. Entrée libre

Journée d'études « Archiver en temps de guerre », en partenariat avec l'Association des archivistes français (AAF)

Date : janvier 2024. Les dates, horaires et tarifs seront précisés sur le site internet des ANMT.

Lieu : Archives nationales du monde du travail, Rond-point de l'Europe, Roubaix

Visites guidées

Visites guidées de l'exposition :

- **Pour les visiteurs individuels** : sur inscription via l'Office du tourisme de Roubaix : <https://www.roubaixtourisme.com/>
- **Pour les groupes** : sur réservation à l'adresse anmt@culture.gouv.fr

Tarif : gratuit.

Journées européennes du patrimoine 2023

- Visites commentées de l'exposition

Date : samedi 16 septembre au dimanche 17 septembre 2023, de 10h à 18h

Tarif : gratuit.

Pour le public scolaire

Dossier pédagogique sur l'exposition

Mis à disposition des enseignants sur le site internet des ANMT

Visites guidées de l'exposition

Sur réservation

Ateliers

Sur réservation

- Activité plastique sur le camouflage (pour tous)
- Suivre une famille en temps de guerre (à destination des 10-15 ans)

Dates : à partir de septembre 2023

Lieu : Archives nationales du monde du travail, Rond-point de l'Europe, Roubaix

Demande d'information et réservation en écrivant à l'adresse anmt@culture.gouv.fr

Tarif : gratuit

Catalogue d'exposition

Le catalogue reprend les textes de l'exposition et une partie des documents exposés.
Distribué gratuitement aux visiteurs et consultable en ligne sur notre site internet.

Titre : *Travailler en temps de guerre 14-18/39-45*

Auteur : Archives nationales du monde du travail

Nombre de pages : 68

ISBN : 978-2-11-172180-7



Couverture du catalogue « Travailler en temps de guerre 14-18/39-45 »

Bande dessinée

L'exposition est accompagnée d'une bande dessinée, réalisée, en partenariat avec l'école Pôle IIID de l'Université catholique de Lille, par les étudiants de Licence 2 Illustration. L'ouvrage retrace les parcours fictionnels de travailleurs et de travailleuses en temps de guerre, en reprenant cinq thèmes de l'exposition : Pierre et Lucien (Des travailleurs exclus), Marie (Les femmes sur tous les fronts), Anh Hào (Des travailleurs venus d'ailleurs), Jean (Des travailleurs forcés) et André (L'envers du décor).

Distribué gratuitement aux visiteurs.

Auteur des scénarios : Thomas Mosdi

Remise en contexte historique : Maxellande Jude

Illustrations : Lou-Anne Baert, Axelle Dierickx, Rudy El Zoghbi, Emylien Fabre, Theo Geneau De Lamarliere, Willow Guerard, Cyann Laget, Mathilde Pruvost et Manon Roussard

- Maquettage : Anne Helou et Sébastien Herbaux

Pour suivre la programmation autour de l'exposition

Rendez-vous sur notre site internet à l'adresse suivante : <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/Decouvrir/Expositions/Dans-les-murs/Travailler-en-temps-de-guerre-14-18-39-45>

6. Informations pratiques

Exposition « Travailler en temps de guerre : 14-18 / 39-45 »

du 26 mai 2023 au 4 mai 2024

Entrée libre et gratuite

Archives nationales du monde du travail

Rond-point de l'Europe

59100 Roubaix

Métro et tramway Eurotéléport

Horaires :

- Du lundi au vendredi : 9h-17h
- Du samedi au dimanche : 13h-18h

Contact

Nous appeler : +33 3 20 65 38 00

Nous écrire : anmt@culture.gouv.fr

Site internet : <https://archives-nationales-travail.culture.gouv.fr/>

Réseaux sociaux :

Twitter : [@ANMT_fr](https://twitter.com/ANMT_fr)

Instagram : [@anmt_fr](https://www.instagram.com/anmt_fr)

Facebook : Les Archives nationales du monde du travail

LinkedIn : Archives nationales du monde du travail

7. Équipe de l'exposition

Commissariat des Archives nationales du monde du travail : Corinne Porte, Frédérique Pilleboue, Marine Huguet, Noémie Verdeil

Comité de relecture : Hervé Joly, Lucas Marchand, Jean-Luc Mastin, Antoine Sausverd, Raphaël Spina, Florence Tamagne, Laurent Thévenet

Muséographie : Marion Blaise, Doriane Blin, Emma Levy, Sibylle Neveu, Mélanie Terrière, du Master Expographie-Muséographie de l'Université d'Artois, accompagnées par leurs directeurs Isabelle Roussel-Gillet et Serge Chaumier

Conception scénographique : Carole Dekens, Fabula Factory

Graphisme : Opixido

Agencement : Gabarit

Impressions : Pikasso, L'Artésienne

Partenaire :

L'ECPAD – Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense

Établissement public national à caractère administratif, l'ECPAD est un centre d'archives et de production audiovisuelle. Il a pour missions depuis 1915 la production, la conservation et la diffusion des archives audiovisuelles et photographiques du ministère des Armées, ainsi que de faire vivre la mémoire militaire auprès de publics diversifiés. Riche d'un patrimoine de plus de quatre-vingt-quatorze millions d'œuvres photographiques et quatorze mille titres d'œuvres audiovisuelles, l'ECPAD assure notamment l'exploitation de supports, d'œuvres photographiques, audiovisuelles et multimédias intéressant le ministère des Armées. En collaboration avec un ou plusieurs partenaires, il organise de multiples projets, notamment des expositions, des colloques, des projections publiques, à destination de tout public.

L'ECPAD contribue à cette exposition à travers une sélection de documents notamment sur les «camoufleurs», nouveau métier développé dans l'armée française pendant la première guerre mondiale.

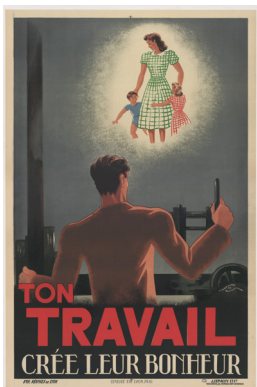
Provenance des documents présentés :

Agence Roger-Viollet, Archives nationales (France), Archives nationales d'outre-mer, Archives nationales du monde du travail, Archives départementales de l'Aisne, Archives départementales du Calvados, Archives départementales de la Vienne, Archives départementales des Hauts-de-Seine, Archives départementales d'Ille-et-Vilaine, Archives départementales de Loire-Atlantique, Archives départementales du Nord, Archives départementales du Pas-de-Calais, Archives départementales de la Somme, Archives municipales de Calais, Archives municipales d'Evron et de la communauté de communes des Coëvrons, Archives municipales de Rennes, Arolsen Archives – International Center on Nazi Persecution, Association du Musée hospitalier régional de Lille, Centre d'interprétation Vignacourt 14-18, Centre historique minier de Lewarde, Département Patrimoine Michelin, Établissement de communication et de production audiovisuelle de la Défense (ECPAD), Hands Up, Historial de la Grande Guerre, Institut national de l'audiovisuel (INA), Mémorial de la Shoah, Musée des Arts et traditions populaires de Wattrelos, Service historique de la Défense (SHD), Annie Vernier.

8. Visuels disponibles pour la presse

1. *Ton travail créé leur bonheur*

affiche de propagande, Lyon, A. Veyron-Lacroix- Équipe Alain-Fournier (illustrateur),
Edition J. Demachy et Cie, Imprimeries réunies, 1940
ANMT 2013 49 3, Pièces isolées iconographiques



2. *La charte du travail*

brochure page de couverture, sans date
ANMT 2002 26 23, Pièces isolées sur support papier



3. Première page de l'album *Collaboration des femmes à la défense nationale*

ouvrières fabriquant des obus pour la Société d'automobiles Delahaye, vers 1917
ANMT 2014 39 2, Pièces isolées iconographiques



4. *Ouvrières fabriquant des obus pour la société L'Éclairage électrique*

photographie extraite de l'album *Usine de Suresnes. Fabrication des obus explosifs de 75 mm et des gaines relais*, 1914-1916

ANMT PI 41 1, Pièces isolées iconographiques



5. *Photographies de travailleurs indochinois récoltant du sel pour la Compagnie des produits chimiques d'Alais, Froges et Camargue*

1941-1942

Archives nationales d'outre-mer 4302 COL 114, Direction des travailleurs indochinois du ministère des Colonies



6. *Photographies de travailleurs indochinois récoltant du sel pour la Compagnie des produits chimiques d'Alais, Froges et Camargue*

1941-1942

Archives nationales d'outre-mer 4302 COL 114, Direction des travailleurs indochinois du ministère des Colonies



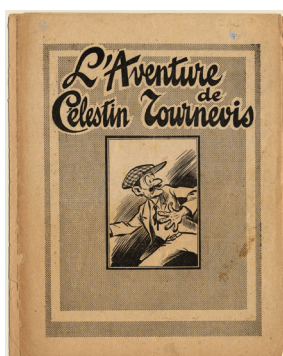
7. *La mésaventure de Célestin Tournevis*

planche publiée dans *Combat Illustré*, supplément du journal clandestin *Combat* n°39, 1943
Archives nationales (France) 78 AJ/2, Pierre Caron (directeur des Archives attaché au ministère de l'intérieur pendant la guerre)



8. *L'aventure de Célestin Tournevis*

brochure de propagande sur le travail en Allemagne, André Daix (illustrateur), 1942
Archives départementales de la Somme 26 W 957, Documents isolés issus de multiples fonds



10. *Mutilés de guerre dans leurs exercices de rééducation et de réadaptation professionnelle agricole*

photographies de l'École de rééducation professionnelle des mutilés de guerre de Rennes, auteur inconnu, 1917

Archives municipales de Rennes 350 Fi 254, Rennes- Affaires militaires

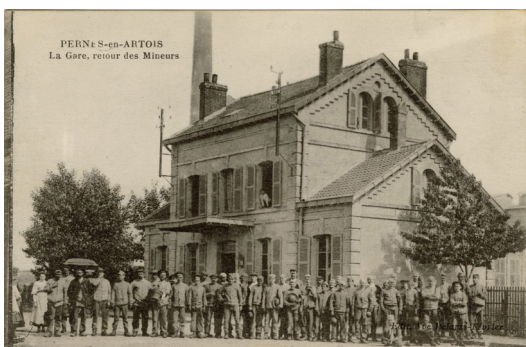


10. *Mutilés de guerre dans leurs exercices de rééducation et de réadaptation professionnelle agricole*
photographies de l'École de rééducation professionnelle des mutilés de guerre de Rennes, auteur inconnu, 1917

Archives municipales de Rennes 350 Fi 254, Rennes- Affaires militaires



11. *Pernes-en-Artois (Pas-de-Calais), la gare, retour des mineurs*
carte postale, F. Fleury (photographe), Veuve Delarsé-Février (éditeur), 1915 [date de la correspondance]
ANMT 2005 54 131, Pièces isolées iconographiques



12. *La firme Paindavoine s'offrait aux hitlériens. Première journée d'un grand procès de collaboration économique*

article du journal *Liberté*, 4 octobre 1946

ANMT 2016 73 2, Elisée Paindavoine (gérant des établissements Paindavoine)



13. *Région d'Aubérive (Marne), arbre artificiel construit par les camoufleurs pour servir de poste d'observation*

photographie, 14 novembre 1916

ECPAD SPA 16 N 499, crédits : Pierre Pansier/Domaine Public/ECPAD/Défense



9. Contacts



CONTACT PRESSES RÉGIONALE, NATIONALE ET INTERNATIONALE

Agence Observatoire

Vanessa Ravenaux

vanessa@observatoire.fr - +33 7 82 46 31 19



CONTACT ANMT

Marine Huguet - responsable service des publics

marine.huguet@culture.gouv.fr - +33 6 01 13 67 69

Noémie Verdeil - chargée de suivi d'exposition

noemie.verdeil.ext@culture.gouv.fr - +33 6 23 26 36 20

